

Besoin de développer votre offre de formation initiale et continue ?

Profitez de notre
accompagnement sur mesure

CCCA-BTP

Pôle Certifications et Déploiement
de l'offre de formation

Retrouvez toute l'offre de services
du CCCA-BTP sur cca-btp.fr

CCCA/BTP

Le pôle Certifications et Déploiement de l'offre de formation a deux missions

- 1 **Accompagner les branches du bâtiment et des travaux publics** dans la création, la gestion et le renouvellement de leurs CQP auprès des CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics et de France compétences le cas échéant.
- 2 **Accompagner les organismes de formation** dans le déploiement de formation professionnelle, initiale ou continue, adaptée aux attentes de leur territoire.

Ce document vous présente l'offre de services du pôle Certifications et Déploiement de l'offre de formation. Si cette proposition est structurée autour d'axes stratégiques, vous pouvez également nous solliciter sur vos enjeux opérationnels ou vos besoins concrets : « *je ne sais pas si la présentation de ma formation est pertinente* », « *je souhaiterais mettre en place de la VAE, de l'AFEST* », « *j'ai une entreprise qui veut former ses salariés à...* », « *je souhaite développer la formation continue* », etc.

Notre offre de services vous permet d'adapter votre offre de formation afin de relever au mieux les défis à venir. Elle s'articule autour de 6 thématiques clés...

1. **Développer** la mission formatrice des entreprises.
2. **Déployer** une certification.
3. **Diversifier** les sources de financement.
4. **Concevoir** des formations initiales et continues.
5. **Rendre visible** et **optimiser** l'affichage de son offre de formation.
6. **Reconnaître** des compétences.

L'équipe du pôle Certifications et Déploiement de l'offre de formation.

Nous contacter :
polecertifications@ccca-btp.fr

Sommaire

Introduction.....	2
1. Développer la mission formatrice des entreprises.....	4
Focus Formation des maîtres d'apprentissage et des tuteurs.....	5
Focus AFEST.....	6
2. Déployer une certification.....	7
3. Diversifier les sources de financement.....	8
Focus Référencement pour accéder aux financements.....	9
4. Concevoir des formations initiales et continues.....	10
Focus Modularisation.....	11
5. Rendre visible et optimiser l'affichage de son offre de formation.....	12
Focus Affichage de l'offre de formation sur des plateformes de formation référencement.....	13
6. Reconnaître des compétences.....	14
Focus VAE.....	15
Focus Open Badges.....	16
Lexique.....	17

Face aux défis actuels du BTP et à l'évolution du marché de la formation, un organisme de formation se doit d'être pro-actif. Pour renforcer les liens avec les entreprises de son territoire, il est essentiel de comprendre leurs attentes et d'y répondre avec agilité. Cela implique une écoute attentive et une analyse fine de leurs besoins en formation. L'enjeu ? Consolider vos relations avec les entreprises et développer des opportunités de croissance et de fidélisation.

Les objectifs

- Former les maîtres d'apprentissage/tuteurs pour améliorer l'intégration des apprenants.
- Informer les entreprises sur les attentes des jeunes générations.
- Accompagner les professionnels dans leur mission de formateur occasionnel.
- Former en situation de travail.

Les bénéfices pour votre organisation

1. Fidélisation des entreprises.
2. Amélioration de la qualité de la formation.
3. Réduction des ruptures.

Les étapes du projet

- 1 Collecter et définir les besoins des entreprises sur son territoire (études, visites d'entreprises...).
- 2 Élaborer son offre de formation.
- 3 Bâtir des contenus et des modalités de formation adaptées.
- 4 Mettre en place la formation des maîtres d'apprentissage/tuteurs.
- 5 Mettre en œuvre différentes modalités de formation comme l'AFEST.

Les conditions de réussite

- Exploiter **tous les moments de contact** avec les entreprises et partenaires du territoire.
- Intégrer les éléments collectés **dans un groupe de travail interdisciplinaire** dont l'objectif est de proposer des réponses aux besoins.
- Analyser les pratiques pour **améliorer les réponses** proposées.

Les points de vigilance

- Impliquer **l'ensemble des collaborateurs** de son organisme de formation.
- Accompagner la **montée en compétences des collaborateurs** si nécessaire.

Pour aller plus loin Accompagnement du CCCA-BTP

L'équipe du pôle Certifications et Déploiement de l'offre de formation vous accompagne sur ces thématiques en lien avec votre contexte. Le CCCA-BTP met également à votre disposition des études et des ressources pédagogiques.

La formation des maîtres d'apprentissage et des tuteurs

Pourquoi ?

On ne naît pas maître d'apprentissage/tuteur, on le devient !

L'organisme de formation porte une fonction essentielle : celle d'animer la relation entre l'apprenant et l'entreprise. Il accompagne l'entreprise et le maître d'apprentissage/tuteur pour la transmission des savoirs et compétences en situation professionnelle. Un maître d'apprentissage/tuteur bien formé participe à l'intégration dans l'entreprise et le travail, ainsi qu'à la progression de l'apprenant et à sa motivation pour le métier. L'accompagnement des maîtres d'apprentissage/tuteurs est un levier majeur de réduction du taux de rupture et d'amélioration de la qualité de la formation.

Comment ?

- En adoptant le format de formation aux contraintes de l'entreprise
 - En utilisant des méthodes pédagogiques actives et réflexives
-

À savoir

- La 3C.Académie propose des ressources pédagogiques diversifiées sous la forme de « boîtes à outils » : témoignages (maîtres d'apprentissage, apprentis, référents socio-éducatif) et ressources ludo-pédagogiques pour animer vos formations.
- Le CCCA-BTP vous accompagne dans l'utilisation de ces ressources et dans la mise en œuvre d'un parcours de formation à destination de vos équipes sur la thématique de l'alternance intégrative.

AFEST (action de formation en situation de travail)

Une modalité pour développer des offres de formation adaptées aux besoins des entreprises

Qu'est-ce que l'AFEST ?

L'action de formation en situation de travail (AFEST) est une action de formation dispensée aux salariés en situation professionnelle, dans un contexte organisé et structuré.

Pourquoi ?

Cette modalité est l'opportunité pour un organisme de formation de développer son offre et de diversifier les modalités de formation afin de mieux répondre aux besoins et aux contraintes des entreprises.

L'AFEST vous permet :

- d'intégrer dans l'offre de formation les enjeux économiques à venir ;
- de valoriser auprès des entreprises le rôle d'acteur de proximité, spécialiste des métiers du BTP ;
- de développer la formation continue et la multimodalité ;
- d'offrir une solution complète de conseil et d'accompagnement pour les entreprises, notamment les plus petites.

Comment ?

L'organisme de formation accompagne l'entreprise pour :

- vérifier l'opportunité de mise en place de l'AFEST ;
- identifier les compétences et construire le parcours de formation ;
- choisir les situations de formation et conduire l'analyse réflexive ;
- mesurer et évaluer les acquis.

À savoir

• **L'AFEST peut être certifiante...**

Elle peut être intégrée dans un parcours de formation pour préparer un diplôme, un titre, un CQP...

• **... ou ne pas être certifiante**

Elle permet, alors, de développer des compétences professionnelles liées à une activité précise (pose de fenêtres, réalisation de staff, pose un collecteur d'eaux pluviales par exemple.).

• **Des aides financières** de l'Opco sont possibles pour le salarié et l'entreprise mais aussi pour l'organisme de formation qui accompagne l'entreprise dans cette démarche.

Bénéfices pour l'entreprise

- Développement des compétences opérationnelles pour accroître sa performance.
- Évolution de ses pratiques, notamment en matière de ressources humaines.
- Utilisation d'un discours différent sur les « savoir-être » et contribution à la qualité de vie au travail.

Bénéfices pour le salarié

- Développement des compétences nécessaires à son métier et à son maintien dans l'emploi.
- Accès facilité à une formation sécurisée en entreprise.
- Reconnaissance accrue et progression dans l'entreprise.

Dans le cadre de la stratégie de développement de votre organisme de formation, vous êtes souvent confrontés au choix de la certification à proposer, parfois même pour développer une filière. Ce choix devra être adapté aux besoins de formation (initiale et/ou continue) sur votre territoire en prenant en compte votre potentiel organisationnel, technique, humain et financier.

Les objectifs

- Proposer une offre de formation certificative, adaptée au besoin du territoire.
- Accompagner la démarche d'adaptation des moyens techniques et humains pour sa mise en place.

Les bénéfices pour votre organisation

1. Différenciation par rapport aux concurrents.
2. Fidélisation des entreprises.
3. Visibilité accrue.

Les étapes du projet

- 1 Analyser les besoins de votre territoire.
- 2 Comprendre le système certificatif et les enjeux associés (diplôme, titre professionnel, CQP, titre à finalité professionnelle).
- 3 Choisir une certification liée aux besoins du territoire, en lien avec votre positionnement stratégique et le cas échéant en adéquation avec les moyens techniques et humains de votre organisme.
- 4 Prendre contact avec le certificateur pour obtenir le dossier d'habilitation et comprendre les attendus.
- 5 Adapter les moyens techniques, humains et pédagogiques.
- 6 Compléter le dossier d'habilitation.
- 7 Conventionner avec le certificateur.
- 8 Anticiper les contrôles du certificateur.

Les conditions de réussite

- Associer **progressivement l'ensemble des collaborateurs** au regard de leur champ de compétences : un expert du métier, un acteur pédagogique, un collaborateur administratif et financier, une personne en charge du développement commercial.
- S'appuyer sur une **analyse du territoire pertinente** et récente notamment à partir des études que réalise le CCCA-BTP.

Les points de vigilance

- S'assurer de l'**adhésion des entreprises** du territoire.
- Ne pas confondre **référentiel de certification** et **référentiel de formation**. Il suffit parfois d'adapter les contenus de formation pour répondre aux besoins des entreprises.
- Veiller à la **date d'échéance de la certification**.
- Prendre conscience de l'**importance de l'identité du porteur de certification**. Elle impactera le fonctionnement de la formation par exemple.

Pour aller plus loin Accompagnement du CCCA-BTP

Le pôle Certifications et Déploiement de l'offre de formation vous accompagne à chacune des étapes en s'appuyant sur les études produites par le CCCA-BTP. Il est à même de vous présenter le système certificatif français, les certifications potentielles et leurs enjeux. Il vous aide à mieux comprendre les exigences du certificateur et à vous assurer de la complétion de la demande d'habilitation à former et/ou organiser les épreuves certificatives. Il peut également vous conseiller sur la mise en place des plateaux techniques.

La diversification des sources de financement est un enjeu stratégique pour les organismes de formation. Elle contribue à réduire les risques dans un contexte où les financements se fragilisent. Cependant, gérer différents financeurs nécessite de faire preuve d'agilité en matière d'ingénierie financière.

Les objectifs

- Connaître les différentes possibilités de financement d'un parcours de formation professionnelle ainsi que leurs combinaisons.
- Conseiller un candidat au mieux selon son statut.
- Choisir de développer un certain type de financement selon les caractéristiques de l'organisme de formation et son ancrage territorial.

Les bénéfices pour votre organisation

1. Diversification des ressources afin de réduire les risques financiers.
2. Multiplication des possibilités d'accompagnement des entreprises et des apprenants.
3. Élargissement de son offre de formation.

Les étapes du projet

- 1 Définir les publics que l'organisme de formation souhaite accueillir (salariés, demandeurs d'emploi, artisans...).
- 2 Lister les financements possibles selon les publics définis précédemment, sans négliger les spécificités du territoire.
- 3 Assortir l'offre de formation aux financements visés (contraintes horaires, périodes de stage, offre certifiante...).

Les conditions de réussite

- Analyser l'offre de mon territoire/la concurrence, qui fait quoi ?
- Envisager des partenariats possibles (autre organisme de formation, acteurs locaux par exemple).

Les points de vigilance

- Bien évaluer les ressources nécessaires pour obtenir certains financements et positionner un nombre adéquat de collaborateurs.

Pour aller plus loin Accompagnement du CCCA-BTP

Le pôle Certifications et Déploiement peut vous accompagner sur les diverses possibilités de financement de votre offre de formation selon les différents statuts des candidats que vous rencontrez. Il met à votre disposition des modules sur 3C.Académie et anime des groupes échanges de pratiques sur la formation continue.

Référencement pour accéder aux financements

Pourquoi ?

Tous les financeurs de la formation professionnelle s'appuient sur des plateformes numériques dédiées au traitement administratif et financier : déclarations, facturations, suivis, justificatifs, paiements.

Connaître et comprendre ces dispositifs est indispensable pour assurer la conformité des actions de formation, faciliter les échanges avec les financeurs et garantir une prise en charge rapide et sans litige. Une maîtrise même partielle de ces outils permet également de mieux accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches.

Comment ?

1 En identifiant les plateformes obligatoires

- Certaines plateformes sont imposées pour travailler avec des acteurs publics.
Exemple : Chorus Pro, incontournable pour toute facturation liée à un organisme public.
- D'autres peuvent être propres aux Opco, aux régions, à France Travail ou aux financeurs sectoriels.

2 En maîtrisant les règles et procédures associées

- Chaque dispositif implique un mode opératoire : dépôt des pièces, délais de validation, formats attendus, conditions de recevabilité.
- Se tenir informé sur les guides utilisateurs, tutoriels ou webinaires mis à disposition par les financeurs.

3 En s'assurant de la conformité des données

- Vérification des informations administratives (SIRET, libellé, RIB, habilitations).
- Respect des étapes du processus de facturation ou de demande de prise en charge pour éviter les rejets.

À savoir

1 Des plateformes fortement sécurisées

- Ces plateformes nécessitent des accès sécurisés, souvent via des mots de passe robustes ou une authentification multi-facteurs.
- Les comptes doivent être nominatifs, associés à une personne clairement identifiée au sein de l'organisme de formation, pour assurer la traçabilité des actions.

2 Une gestion rigoureuse des droits et des rôles

- Il peut être nécessaire de définir qui, dans l'organisation, est habilité à déposer des factures, suivre les paiements ou modifier les données administratives.
- Une bonne gouvernance interne évite les erreurs ou les blocages.

3 Des évolutions fréquentes à anticiper

- Les financeurs font régulièrement évoluer leurs plateformes (ergonomie, règles, automatisations).
- Rester informé permet d'adapter ses pratiques et d'éviter les retards ou les non-conformités.

Créer une nouvelle formation, c'est d'abord écouter le terrain pour concevoir des parcours pertinents. Il est crucial de s'appuyer sur les réalités des entreprises de son territoire et sur les pratiques concrètes des professionnels. Ce travail de fond permet d'élaborer des référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation qui structurent et valorisent les métiers. Ces référentiels peuvent être modularisés dans l'objectif de mieux répondre aux attentes des entreprises, diversifier les publics et les modalités de formation.

Les objectifs

- Identifier le besoin des entreprises du territoire.
- Élaborer les référentiels d'activités et de compétences.
- Concevoir un référentiel d'évaluation.
- Modulariser une formation.
- Réaliser des AFEST le cas échéant.

Les bénéfices pour votre organisation

1. Différenciation par rapport à la concurrence.
2. Réponse pertinente aux attentes des entreprises du territoire.
3. Développement des parts de marché.
4. Proposition de parcours adaptés aux besoins des apprenants.

Les étapes du projet

- 1 Exploiter des études métiers et ressources documentaires (évolution du secteur, entreprise du secteur, fiche de poste, rapports...).
- 2 Formaliser les référentiels d'activités et de compétences.
- 3 Élaborer le référentiel d'évaluation.
- 4 Construire des grilles d'évaluation.
- 5 Modulariser le référentiel.
- 6 Choisir les modalités de formation adaptées.

Les conditions de réussite

- Constituer un groupe de travail composé de professionnels du métier et de formateurs.
- Observer le travail réel en entreprise, interroger les professionnels sur leurs pratiques.
- Rédiger des référentiels synthétiques, et opérationnels.
- Faire connaître les référentiels auprès des différents utilisateurs.

Les points de vigilance

- Prévoir un **système de veille pour actualiser le référentiel** au regard des évolutions du métier.
- Lors de l'analyse des ressources documentaires, bien considérer que ces éléments **reflètent souvent une représentation idéalisée du métier** plutôt que la réalité du métier.
- S'assurer de la **représentativité et de la disponibilité des membres** du groupe de travail.

Pour aller plus loin Accompagnement du CCCA-BTP

Le pôle Certifications et Déploiement de l'offre de formation peut vous accompagner à chacune des étapes en vous présentant le cadre d'écriture des référentiels et les enjeux de ces outils. Il vous accompagne dans l'identification des ressources, l'observation terrain, l'animation du groupe de professionnels et la formalisation des référentiels et grilles d'évaluation.

Modularisation

La modularisation représente aujourd'hui un enjeu incontournable pour les organismes de formation.

La formation évolue vers la gestion de parcours de formation adaptés aux besoins des candidats et des entreprises. La modularisation répond à ce besoin d'adaptation et permet, de plus, l'optimisation des moyens.

C'est quoi ?

La modularisation est une démarche collaborative visant la conception d'un dispositif de formation à partir d'activités professionnelles et non à partir d'un découpage disciplinaire. Cette organisation doit être souple et réactive pour s'adapter aux besoins du bénéficiaire. Dans le cadre de ce dispositif de formation, le parcours est construit sous forme de modules évaluables qui s'inscrivent dans une logique de compétences. Un ensemble de modules peut aboutir à une certification totale ou partielle.

Pourquoi ?

Centrée sur des situations professionnelles, la modularisation donne du sens aux apprentissages, favorise l'autonomie et renforce l'implication de l'apprenant. La modularisation répond aussi à une logique de contraintes financières et à l'enjeu de rationalisation des moyens. Conjuguée à la multimodalité, la modularisation représente ainsi un levier économique important. La mise en place d'un dispositif modularisé rend la formation accessible quel que soit le statut de la personne (demandeur d'emploi, salarié d'entreprise, apprenti...) et apporte une réponse concrète aux exigences d'employabilité. Un tel dispositif permet de proposer des parcours adaptés aux acquis des apprenants à la suite du positionnement. La modularisation permet également de mettre en place des entrées et sorties permanentes.

Comment ?

- 1 **En donnant du sens** : par un échange avec l'équipe projet sur les enjeux de la modularisation et sur les opportunités à court et long terme.
- 2 **En découpant le métier visé par la certification en parties de métier.** Ces morceaux de métier, appelés modules, ont pour objectif de répondre à des besoins de l'entreprise et constitue un tout cohérent en soi pour...
 - Faire un repérage de l'ensemble des activités professionnelles du métier.
 - Identifier les compétences à mobiliser pour réaliser les activités.
- 3 **En construisant les contenus** de chaque module : contenus pratiques et théoriques nécessaires pour l'acquisition des compétences.
- 4 **En définissant les modalités pédagogiques.**
- 5 **En déterminant les durées.**
- 6 **En veillant à la vérification de l'ensemble** : mobilisation de toutes les compétences du référentiel de certifications, à la cohérence de la durée et de la répartition des heures avec les plannings, à la pertinence des enchaînements pour un parcours type, à l'indépendance des modules (sauf si module en prérequis).
- 7 **En concevant le positionnement qui permettra d'orienter les candidat vers un ou une combinaison de modules.**
- 8 **En réalisant les évaluations de chaque module.**

À savoir

La modularisation est la clé de voûte des enjeux économiques des organismes de formation. Le CCCA-BTP a créé un guide méthodologique sur la modularisation résultant d'une expérience nationale. Il vous aidera à appréhender toutes ces facettes avant de vous engager, avec l'accompagnement du CCCA-BTP, dans le processus.

Dans un environnement réglementaire exigeant, la qualité et la conformité des offres de formation sont essentielles. Elles permettent de garantir l'éligibilité des formations aux financements publics ou aux fonds mutualisés et favorise leur reconnaissance par les parties prenantes. Cette offre vise à accompagner les organismes de formation dans la rédaction d'offres de formation claires, structurées et conformes aux normes en vigueur.

Les objectifs

- Valoriser la qualité des formations proposées, en s'appuyant sur les compétences développées et sur les modalités de formation.
- Développer l'activité en augmentant le nombre de candidats potentiels.
- Répondre aux exigences des certificateurs et des financeurs.
- Référencer son offre sur les plateformes adaptées aux cibles d'apprenants et aux financements visés.

Les bénéfices pour votre organisation

1. Le développement de ses parts de marché, notamment en formation continue.
2. Une visibilité accrue.

Les étapes du projet

- 1 Analyser l'existant.
- 2 Accompagner la rédaction : structuration, écriture des contenus, adaptation aux attentes des financeurs.
- 3 Vérifier la conformité.
- 4 Conseiller pour le référencement de l'offre de formation sur les plateformes adaptées.

Les conditions de réussite

- Adapter le contenu **aux différentes cibles**.
- Confier cette fonction à **des personnes identifiées**.

Pour aller plus loin Accompagnement du CCCA-BTP

Le pôle Certifications et Déploiement de l'offre de formation vous accompagne dans la conception du contenu de vos communications pour valoriser les métiers et faciliter le référencement sur les plateformes de formation.

Affichage de l'offre de formation sur des plateformes de référencement formation

Pourquoi ?

L'affichage de l'offre constitue un élément essentiel de la stratégie de développement de la formation continue. Notamment lors d'un salon ou sur des plateformes en ligne. Selon les régions, les organismes financeurs ou les partenaires, les supports et les contraintes de présentation peuvent varier : formats, mots-clés obligatoires, limites de caractères, ou encore exigences graphiques.

Il est donc crucial d'adapter l'affichage de l'offre de formation, pour qu'elle soit conforme aux attentes des financeurs tout en restant attractive et compréhensible pour le public cible.

Comment ?

1 En listant les plateformes correspondant à l'offre de formation

- Selon la stratégie de l'organisme de formation.
- En lien avec le territoire.

2 En clarifiant l'objectif de l'affichage

- Que souhaite-t-on mettre en avant : l'innovation, la qualité du service, la proximité, la valeur ajoutée ?
- Quel message principal doit être retenu par le visiteur ou l'utilisateur ?

3 En identifiant les points forts à valoriser

- Ce qui différencie l'offre des concurrents.
- Les bénéfices concrets pour le public (exemples : gain de temps, accompagnement personnalisé, résultats mesurables).

4 En se démarquant des autres offres

- Utiliser un positionnement clair et cohérent.
- Choisir un ton distinctif, une identité visuelle homogène et des éléments de preuve (témoignages, labels, certifications).
- Proposer une accroche forte et facilement mémorisable.

À savoir

- Anticiper les contraintes des plateformes (caractères, formats, champs obligatoires).
- Savoir utiliser les bons mots-clés pour améliorer le référencement interne.
- Maîtriser les codes de communication : structuration de l'information, cohérence graphique.
- Actualiser régulièrement : les exigences des financeurs ou les attentes du public évoluent ; l'affichage doit suivre ces évolutions pour rester performant.

La reconnaissance des compétences est stratégique pour un apprenant. Les compétences acquises, de manière formelle ou informelle, peuvent être reconnues par le passage d'épreuves certificatives, mais pas seulement. Les Open Badges, la VAE constituent aussi des moyens de les reconnaître.

Les objectifs

- Valoriser des compétences, formelles ou informelles, qui ne sont pas reconnues dans les certifications professionnelles et qui représentent une plus-value pour l'apprenant (Open Badges).
- Reconnaître des compétences en les validant par une certification inscrite au RNCP (VAE).

Les bénéfices pour votre organisation

1. Une diversification de l'offre certificative.
2. Une mise en avant des projets spécifiques menés.
3. Une valorisation des apprenants auprès des entreprises.
4. Une contribution à la visibilité de l'organisme de formation.

Les étapes du projet

Dans le cadre des Open Badges

- 1 Comprendre le fonctionnement des Open Badges.
- 2 Choisir la modalité de fonctionnement.
- 3 Définir les compétences à valoriser.
- 4 Définir les critères d'obtention de l'Open Badge.

Dans le cadre de la VAE

- 1 Comprendre le fonctionnement de la VAE.
- 2 Se faire référencer sur la plateforme France VAE.
- 3 Communiquer auprès des apprenants et des entreprises.

Les conditions de réussite

- Associer les équipes au projet, car ces processus de validation sont souvent méconnus.

Les points de vigilance

- Anticiper la gestion administrative des Open Badges.
- Inscrire l'Open Badge dans un processus formatif.

Pour aller plus loin Accompagnement du CCCA-BTP

Les équipes du pôle Certifications et Déploiement de l'offre de formation vous accompagne pour la mise en place de ces modalités de validation des compétences.

VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) contribue à accroître les qualifications, facilite les mobilités dans le travail et sécurise les parcours professionnels des salariés.

Pourquoi ?

Pour les organismes de formation, la VAE est un moyen de remettre une certification ou un bloc de compétences et de diversifier les parcours d'accès à un diplôme.

Comment ?

Pour mettre en œuvre la VAE, il est nécessaire :

- d'avoir la certification Qualiopi VAE ;
- de se référencer sur la plateforme France VAE en tant qu'architecte accompagnateur de parcours (AAP) ou certificateur.

Le CCCA-BTP vous accompagne tout au long de la démarche : du référencement à la mise en œuvre du processus de VAE.

À savoir

- Une VAE peut se dérouler dans le cadre d'une entreprise de manière individuelle ou collective. Elle peut aussi être réalisée à titre personnel.
- Créer un pôle VAE dans votre organisme de formation, c'est aussi former l'équipe commerciale et l'équipe administrative à cette modalité.
- La plateforme France VAE référence tous les diplômes du BTP accessibles aux candidats et réalisables par la VAE. Elle permet également le référencement de votre centre de formation en tant qu'AAP.
- L'AAP peut être un membre de votre équipe pédagogique. Il joue un rôle clé auprès du candidat tout au long de son parcours.
- Les financements d'une VAE sont pluriels : compte personnel de formation (CPF), employeur, Opco, conseil régional, France Travail.

Les Open Badges

Les Open Badges sont des micro-certifications visant à valoriser les apprentissages informels qui représentent 90 % de ce que nous apprenons tout au long de notre vie.

Pourquoi ?

- Pour reconnaître des compétences dans le secteur de la construction qui ne seraient pas validées par une certification.
 - Pour valoriser le profil professionnel du bénéficiaire sur un CV et sur les réseaux sociaux comme LinkedIn, Facebook ou X.
-

Comment ?

- **En contactant** le pôle Certifications et Déploiement de l'offre de formation. Nous vous présenterons les avantages des Open Badges et leur fonctionnement.
 - **En échangeant** sur la mise en place des Open Badges au sein de votre organisme de formation avec vos équipes.
 - **En complétant** la matrice définissant votre Open Badge.
 - **En créant** votre Open Badge sur une plateforme dédiée aux Open Badges.
 - **En émettant** votre Open Badge uniquement grâce à l'adresse mail de votre bénéficiaire.
-

À savoir

- **Mettre en place** un groupe de réflexion avec des acteurs de l'équipe pédagogique pour définir ce qu'ils souhaitent valoriser chez leurs apprenants.
- **Accompagner** les apprenants à gérer leur(s) Open Badge(s).
- **Définir** un titre accrocheur pour l'Open Badge.
- **Faire connaître** la démarche auprès des employeurs des apprenants.
- Au début, ne pas **créer** une multitude d'Open Badges, mais **juste quelques-uns** qui seront bien suivis.
- **Construire** des Open Badges atteignables pour les apprenants : ni trop faciles, ni trop difficiles.
- **Simplifier la démarche** d'émission des Open Badges pour l'organisme de formation : attention à ne pas créer de commission, de jury ou de processus trop contraignants.

Ce glossaire propose de détailler le vocabulaire utilisé dans le guide.

AFEST (action de formation en situation de travail)

Dispositif de formation inscrit dans la loi de 2018, qui consiste à former directement sur le poste de travail. L'apprentissage se fait par la pratique réelle, encadrée par un formateur ou un tuteur, avec des phases de mise en situation et de réflexivité. L'AFEST permet de transformer des apprentissages informels en formation structurée.

Compétence

C'est un savoir en acte, qui peut se vérifier par la performance d'une personne à savoir agir dans une situation donnée et être efficace (répondre à des objectifs). Être compétent, c'est être capable de mobiliser un ensemble de savoirs en situation, pour analyser ce qu'il faut faire, et mettre en place un processus pour le faire au mieux et réussir. Le choix de ces savoirs appartient à la personne. Ce sont les opérations mentales qui guident l'action (invisibles pour celui qui observe). Cette activité mentale ne se met en œuvre que dans le cadre d'une situation donnée. La formalisation d'une compétence se construit avec un verbe d'action professionnelle et un complément d'informations qui précise le morceau de métier dont il est question.

Exemples :

- « Installer le réseau d'information VDI ».
- « Vérifier et implanter un éclairage performant ».

Épreuve certificative

Évaluation formelle qui intervient à la fin d'un parcours de formation. Elle permet de vérifier l'acquisition des compétences visées et, en cas de réussite, de délivrer une certification officielle (diplôme, titre ou certificat).

Module

Un module est construit autour des activités professionnelles d'un métier. Chaque module

constitue un tout cohérent en soi. Il est organisé autour d'une compétence clef qui peut se subdiviser en plusieurs compétences intermédiaires.

Le module fait référence à un contenu de formation pratique, technique, théorique et comportementale. Les savoirs pratiques et généraux sont infusés ensemble, sans frontière, entre chaque type de savoir qui doivent être très complémentaires et organisés de façon pertinente.

Modalité de formation

Manière dont une action de formation est organisée et mise en œuvre. Elle peut être en présentiel, à distance, en alternance, en situation de travail (AFEST), ou hybride. Les modalités définissent le cadre pédagogique et les outils utilisés pour atteindre les objectifs.

Modularisation

Organisation d'un parcours de formation en modules distincts et cohérents. Chaque module correspond à un ensemble de compétences ou d'activités professionnelles. La modularisation permet d'individualiser les parcours et de les adapter aux acquis et besoins des apprenants à l'issue d'un positionnement.

Positionnement

Le positionnement « à l'entrée dans le parcours » est l'élément clef du dispositif d'individualisation. Il a pour objectif d'orienter le demandeur vers un module ou une combinaison de modules, lui permettant d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé, en fonction de ses acquis et de ses possibilités, mais aussi des contenus abordés. Il permet d'identifier et de construire conjointement avec le stagiaire un parcours personnalisé de formation et d'adapter le dispositif (formation et suivi). Le positionnement nécessite de tenir compte des prérequis et de prendre en compte conjointement les acquis, les aptitudes, les capacités et les performances.

Référentiel d'activités

Document qui décrit les missions, tâches et situations de travail caractéristiques d'un métier. Il sert de base pour construire les référentiels de compétences, de formation et de certification.

Référentiel de certification

Ensemble des compétences, connaissances et aptitudes attendues pour obtenir une certification professionnelle. Il fixe les critères d'évaluation et garantit l'uniformité des certifications inscrites au RNCP ou au RS.

Référentiel d'évaluation

Document qui définit les critères, indicateurs et modalités permettant de juger si les compétences visées sont acquises. Il rend l'évaluation explicite et objective, en s'appuyant sur des normes et exigences précises.

Référentiel de formation

Inventaire des compétences visées par la formation, des contenus pédagogiques associés et des critères de réussite. Il sert de cahier des charges pour les formateurs et assure la cohérence du parcours.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Dispositif qui permet à toute personne de faire reconnaître officiellement les compétences acquises par l'expérience professionnelle ou extra-professionnelle. La VAE peut aboutir à l'obtention d'un diplôme, d'un titre ou d'un CQP, partiellement ou totalement.



Le CCCA-BTP en un clin d'oeil

Le CCCA-BTP, association à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics, est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP. Il accompagne les organismes de formation grâce à une offre de services dédiée. Le CCCA-BTP est opérateur de certification pour les branches professionnelles du bâtiment et des travaux publics.

CONTACTEZ-NOUS

Pôle Certifications et Déploiement
de l'offre de formation

polecertifications@ccca-btp.fr
01 40 64 26 27



3cabtp



3cabtp



3cabtp



3cabtp



@ccca-btp

ccca-btp.fr

CCCA **BTP**